



### Chimère monstrueuse.

« n.f ; le mot 'chimère' est emprunté (v. 1220) au latin *chimaera*, lui-même pris, comme terme de mythologie, au grec *khimeira*, désignant à la fois une jeune chèvre, âgée d'un an à sa première mise bas, et une créature mythologique composite, variable mais avec un corps ou une tête de chèvre.

Insensée...création imaginaire de l'esprit...par analogie, la chimère désigne un poisson d'aspect étrange ».

Il existe, au Muséum d'Histoire naturelle de Bordeaux, un bien étrange créature nommée « chimère monstrueuse ». Sur l'étiquette d'archivage, il est mentionné que cette chimère provient d'un bassin, situé sur les côtes françaises. Mais, que nous dit cet animal sur le monstrueux : des pattes ressemblant à celles d'une poule, un corps que l'on croirait constitué de sacs plastiques, des yeux dont on ne sait le nombre exact...s'agit-il d'un monstre ?

Le monstre illustre un glissement : celui d'une nature codifiée, avec des principes régulateurs normés, à un état transgressif, voire 'anormal'. Il marque une rupture, le surgissement d'un événement indéterminé : l'hybridation de plusieurs entités animales ou parties anatomiques. Aussi, la chimère est-elle le lieu de la métamorphose, marquant le passage du possible à l'impossible.

Mélie Jouassin.